

Transports Publics Gratuits Une 1^{ère} Victoire qui en appelle d'autres!

Marseille, le 10 février

L'Union Syndicale des Retraités CGT des Bouches du Rhône revendique depuis plus de 15 ans la gratuité totale des transports dans le département des Bouches du Rhône.

Après de nombreuses manifestations, nous avons enfin été reçus le 30 janvier 2025, par un conseiller du cabinet de la Présidente de la Métropole et le soir même, Martine Vassal, lors de ses vœux à la population, annonçait sa décision de rendre gratuits les transports "métropolitains" pour les moins de 10 ans et les plus de 65 ans, à partir de septembre 2025.

Comme quoi, tout combat mérite d'être mené dans la persévérance.

L'USR CGT du 13 se félicite de cette première décision, en réponse aux multiples actions des Retraités CGT. Elle répond malheureusement et seulement en partie à notre revendication d'une gratuité totale pour tous les usagers des transports, dans tout le département des Bouches du Rhône et donc aussi hors Métropole, notamment dans le territoire du Pays d'Arles.

Cette première victoire en exige d'autres !

Les collégiens, lycéens, étudiants et tous les actifs doivent pourvoir bénéficier de cette gratuité, mesure de justice sociale favorisant l'utilisation des transports en commun pour un développement durable, nécessaire à la préservation du climat.

La gratuité des transports pour les 1,8 millions d'habitants de la Métropole Aix-Marseille-Provence couterait un peu plus de 200 millions d'€, ce qui est soutenable pour une Métropole qui veut affirmer son attractivité.

Consciente que rien n'est gratuit, l'USR CGT des Bouches du Rhône fait des propositions de financements, sans alourdir la charge fiscale des ménages :

- 4 Augmentation du Versement Mobilité des entreprises de plus de 11 salariés, pour une meilleure distribution des richesses créées par le travail.
- Récupérer les 50% du prix des transports que versent les entreprises de plus de 10 salariés à ceux qui utilisent les transports en commun pour aller travailler.
- Revenir à une gestion publique des parkings et tunnels afin que les gains de productivité retournent à la Collectivité Territoriale, en lieu et place actuelle des actionnaires privés.
- → Mobilisation des aides financières de l'Etat français et de l'Europe, pour accompagner le nécessaire développement des réseaux de transports en commun de notre Région qui connait un important retard, en regard des autres Métropoles Françaises

SIGNONS LA PÉTITION POUR LA GRATUITÉ DES TRANSPORTS PUBLICS POUR TOUTES ET TOUS DANS TOUT LE DÉPARTEMENT DES BDR !

PORTONS ENSEMBLE CETTE EXIGENCE

LE 27 FEVRIER A 13h00

DEVANT LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN (Palais du Pharo à Marseille)